

Crécy au Mont, le 8 Juin 2023



Comité Départemental de l'Aisne

Assemblée Générale Ordinaire du CDE de l' AISNE * CONVOCATION *

Le 19 Juin 2023 à 17h - En Visioconférence

<https://us02web.zoom.us/j/88500252640>

Madame, Monsieur,

Les membres actifs du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 sont appelés à voter **par correspondance ou sur place.**

Cette assemblée générale peut valablement délibérer si le quart au moins de ses membres actifs a voté ou si au moins le quart des voix dont dispose l'ensemble des membres de l'Assemblée générale est exprimé.

Tous les documents relatifs à cette Assemblée générale sont consultables sur le site :

<https://crehautsdefrance.com/category/assemblees-generales/>

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral de l'exercice 2021 – 2022
2. Comptes annuels et rapports financiers 2021 – 2022
3. Budget prévisionnel 2022 – 2023
4. Questions diverses

MODALITES

Les membres actifs sont appelés à voter sur les trois premiers points de l'ordre du jour avec la possibilité de voter par correspondance ou sur place le jour de l'Assemblée.

- Le vote par correspondance :

1. Mettre le(s) bulletin (s) de vote avec les cases cochées dans la ou les enveloppes de vote de couleur rose.
2. Mettre la ou les enveloppes de vote dans l'enveloppe préaffranchie à l'adresse du Comité Départemental d'Équitation de l'Aisne sur laquelle figure votre code adhérent et qui sert pour l'émargement. Votre enveloppe doit être parvenue à l'adresse du CDE de l'Aisne pour le 19 Juin 2023 à 12h00.

- Pour voter sur place : Le bureau de vote sera ouvert de 16h00 à 16h30, apporter obligatoirement vos bulletins de vote.

QUESTIONS DIVERSES

Les questions posées par les membres de l'Assemblée Générale sur les points non-inscrits à l'ordre du jour doivent parvenir par écrit au CDE 10 jours ouvrables avant l'Assemblée.

QUORUM

Au cas où le quorum ne serait pas atteint le lundi 19 Juin 2023 lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, une nouvelle Assemblée est convoquée pour le 26 Juin 2023 dans les locaux du CDE Aisne à 17h00. (Le bureau de vote sera ouvert de 16h00 à 16h30). L'avis ci-dessus tient lieu de deuxième convocation. Les votes exprimés pour l'AG du 19 Juin 2023 seront valables pour l'AG du 26 Juin 2023.

Sébastien DAIME,
Président

Siège social : HAMEAU DE BETHANCOURT
3 ROUTE DE LEUILLY
02380 CRECY AU MONT